

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	3 (1915)
Heft:	28
Artikel:	Lettre d'Allemagne
Autor:	Sachs, Hildegard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-250606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un cas, la guerre fut un excellent prétexte pour se débarrasser des non-valeurs. On garda les bonnes vendeuses.

Nous retrouverons pareille chose dans la couture. A notre connaissance, le délai légal de deux mois a été rarement respecté. On peut dire cependant que la plupart des chefs de maison ont gardé tout leur personnel.

Beaucoup ont diminué les salaires dans une proportion qui a varié. Tantôt c'est la diminution du chiffre d'affaires qui a réglé cette réduction. C'est pourquoi, par exemple, les salaires réduits de moitié en septembre, dans un magasin, ne l'ont été que du tiers en août et en octobre. Tantôt, les patrons ont tenu compte de la situation des vendeuses. Tantôt, encore, ce sont les employées elles-mêmes qui, s'estimant plus à l'aise que d'autres compagnes, prenaient un supplément de vacances, afin de leur laisser leur salaire intégral. Tantôt, enfin, ce sont les commerçants eux-mêmes qui ont invité les vendeuses à prendre un congé de quinze jours à un mois, etc.

D'une manière générale, les réductions de salaires ont varié de 20 % à 50 %. Dans certains magasins, on a diminué le salaire et augmenté le % sur les ventes.

Dans une maison de gros, on nous signale le remplacement du salaire au mois, par le salaire à la journée, presque à l'heure, ce qui a permis de régulariser les réductions.

Habituellement, à la diminution du salaire a correspondu une diminution du temps de travail. On donnait plus de liberté au personnel. Par roulement, la journée était raccourcie de deux heures. A une diminution de la moitié du salaire, répond une demi-journée de travail.

Cependant, des maisons ont réduit le salaire de 20 % et n'ont accordé aucune compensation du côté des heures de travail.

Enfin, quelques maisons ont gardé tout leur personnel, sans aucune diminution de salaire. L'une d'elles, qui avait abaissé d'un tiers le gain des employées pendant le mois d'août, l'a rétabli dans son intégrité, et ayant diminué d'une heure le temps de travail, a maintenu cette diminution après le relèvement des salaires.

Sans nier d'aucune manière le mérite des dits patrons, disons toutefois que, souvent, leur bonne volonté a été aidée par les circonstances. Fournisseurs de matière première ou d'objets réquisitionnés inlassablement par la charité publique ou privée, les ventes ont bien marché dans leurs magasins, et leur chiffre d'affaires n'a pas diminué ou n'a diminué que dans une faible mesure.

Peut-on constater ou espérer une reprise des affaires ?

Les magasins se rattachant à l'industrie du vêtement, ont vu leurs ventes augmenter au changement de saison. Pas d'achats de luxe, cependant; on n'emplète que le strict nécessaire et le courant.

La fin d'année était attendue avec un espoir mêlé de crainte. Nous croyons que les affaires ont été surtout de petites affaires. Seuls ont très bien marché les magasins de confiserie, d'alimentation, de gants.

Au sujet de l'alimentation, constatons la reprise, presque au lendemain de la déclaration de guerre, dans les crêmeries qui, de nos jours, ont retrouvé presque toute leur clientèle, dans les pâtisseries dont les rayons sont aussi bien garnis qu'autrefois. L'esprit de prudence et d'économie n'a pas tenu devant la gourmandise.

Actuellement, la morte-saison qui suit les fêtes du Jour de l'An sera-t-elle encore plus morte que de coutume ? Tout le fait prévoir. Déjà les vendeuses appréhendent des renvois, des con-

gés, des réductions nouvelles de salaire. Déjà, dans une maison, on a remis aux employés un papier à signer, portant qu'ils renonçaient au bénéfice des deux mois d'avertissement préalable en cas de dénonciation de contrat, et qu'ils acceptaient une réduction de salaire. Congé était donné à qui refusait de signer.

Les difficultés de réapprovisionnement permettront d'invoquer le motif prévu : l'absence de matière première. Le salaire de guerre ne restera-t-il pas le salaire habituel ? Que réserve l'avenir à nos employées de commerce ? Elles se le demandent avec anxiété.

Chez les employées de bureau.

Là, le chômage a été plus intense que dans les magasins, sauf dans les banques. Celles-ci ont gardé leur personnel au taux de salaire normal, mais en augmentant les heures de travail pour compenser l'absence des employés mobilisés.

Beaucoup de bureaux sont rattachés à une usine. La mobilisation des chefs ou des principaux employés, l'absence des matières premières dans la fabrique connexe, la difficulté des livraisons, la suspension des commandes ont eu une répercussion intense dans le monde des caissiers, comptables, sténo-dactylographes.

Citons, comme exemple frappant, un grand bureau, dans une grande fabrique, où l'on ne travaille plus que 20 à 25 heures sur 55. Le salaire est réduit en conséquence.

Certains bureaux de maisons de gros occupent leur personnel le même nombre d'heures qu'autrefois, avec réduction notable de salaires.

D'autres procèdent par roulement. On travaille le matin ou l'après-midi, ou bien huit jours suivis de huit jours de congé.

En général, les employés congédiés ont été avertis quinze jours à l'avance.

(A suivre).

M. GIOVANNA.

LETRE D'ALLEMAGNE

Berlin, 9 janvier 1915.

Il y a trois ans, l'Alliance des Sociétés féminines allemandes publiait pour la première fois l'*« Annuaire du mouvement féministe »* et très vite, on en était venu à se demander comment on avait fait pour s'en passer jusqu'alors. Il fournit en effet la liste complète de toutes les Associations affiliées à l'Alliance, ainsi que de toutes celles qui n'y sont pas encore entrées, mais qui ont une certaine importance. A côté de cette première partie — tout à fait indispensable pour l'action pratique — l'Annuaire accorde une grande place au côté théorique et scientifique, et facilite une connaissance approfondie des questions qui se rattachent à notre cause. Les femmes dirigeantes du parti y traitent les sujets que les événements de l'année ont mis en évidence.

Il pouvait sembler que l'activité féminine n'est pas ce qui importe dans un pays belligérant, sauf en ce qui concerne le soulagement des maux de la guerre. Si, malgré cela, nous désirons consacrer notre lettre d'aujourd'hui à l'Annuaire, c'est que nous sommes en présence d'une œuvre de haute signification.

Le volume, qui porte le titre d'*« Annuaire de guerre de l'Alliance des Sociétés féminines pour 1915 »*, répond à un désir qui avait été exprimé dans les milieux les plus divers, celui de connaître l'attitude des chefs du mouvement féministe en face de la grande conflagration des peuples, que nous autres femmes avons tant de peine à accepter. Nous trouvons ici l'expression claire et limpide de ce que des milliers d'entre nous éprouvaient

vaguement. Les souffrances que nous impose le spectacle de cette lutte terrible sont contrebalancées par quelque chose d'infiniment précieux, que nous avions ignoré jusqu'ici, et qu'on ne peut comprendre que si on l'a vécu et senti au plus profond de son être : l'héroïsme, l'union et la grandeur qu'a fait naître le malheur commun, la force mystérieuse et spirituelle qui fait de cette guerre une chose bien supérieure à une extermination insensée.

Cette pensée a été formulée avec le plus de relief par Hélène Lange dans les pages intitulées : « La guerre et la culture allemande ». Nous la retrouvons — considérée chaque fois sous un nouveau jour — dans les articles de Margarete Trenge sur « l'attitude de la jeunesse féminine pendant la guerre », du Dr. Altmann-Gotheiner sur les « devoirs des maîtresses de maison » et de Dr. Alice Salomon sur « les problèmes de l'assistance pendant la guerre ». Ces derniers envisagent plutôt le côté pratique du sujet. Il va sans dire que c'est sur la tâche imposée aux femmes par les événements que les auteurs ont le plus insisté. Quand on sait l'abnégation presque surhumaine avec laquelle l'élite féminine de notre pays se voue à sa multiple activité, on admire encore davantage qu'elle ait consacré tant de forces et de temps à cette publication.

Nous en retirerons certainement un appui et des directions qui nous seront du plus grand secours dans l'œuvre entreprise. Mais j'estime que l'Annuaire est aussi destiné à intéresser et à renseigner avec fruit tous les pays neutres. Quant aux autres états belligérants, je désirerais voir leurs ressortissantes nous parler ici même de ce que les femmes éminentes du mouvement ont publié ces temps-ci de plus caractéristique. Ne pourrait-il pas se former ainsi comme un lien de bienveillance mutuelle qui rattacherait les nations les unes aux autres ? Pour cela, il nous faudrait connaître les expériences par lesquelles les femmes passent devant cette immense œuvre de destruction. Ne ressentons-nous pas toutes — ou presque toutes — ce que Gertrud Baumer a su exprimer dans ces paroles :

« Nous sommes partie intégrante de notre patrie pour « l'amour comme pour la haine, pour la douleur comme pour la joie. Mais, en même temps, nous savons qu'il nous appartient « de croire à la sainte valeur de la vie au milieu du tonnerre des canons. Les ruines et les massacres ne doivent pas nous faire « oublier le pouvoir des forces créatrices que la paix tient en réserve. A côté de l'œuvre guerrière des hommes, ne laissons « pas s'amoindrir et s'abaisser la tâche qui est la nôtre. Plus « nous apprécierons l'héroïsme masculin, plus nous placerons « haut les devoirs de notre sexe. Puisque tant de larmes sont « appelées à couler, sachons au moins essuyer toutes celles qu'il « est en notre pouvoir de sécher. Notre mission — entretenir et « protéger la vie — grandit en beauté en regard du sacrifice de « milliers de vies humaines. Les haines qui flambent au-dessus « des tombeaux ne doivent-elles pas nous inviter à ouvrir « toutes les sources de l'amour ? Nous n'avons jamais senti plus « nettement le caractère spécial de notre vocation féminine « qu'en ces jours où nous passons au feu de l'épreuve ».

Hildegard SACHS.

De-ci, De-là...

Les femmes socialistes et la guerre.

Ces dernières n'ont pas failli, à quelle nation qu'elles appartiennent, à protester de toute leur énergie contre l'infâme guerre. Maria Vérone à Paris, Clara Zetkin et Rosa Luxembourg en Allemagne,

tiennent un langage d'inspiration analogue. Et chez nous, un grand meeting a eu lieu à Zürich, après lequel Marie Hüni, la secrétaire ouvrière bien connue, a fait adopter une résolution se terminant par ces mots : « Les femmes et les peuples veulent la paix. Guerre à la guerre. » *

Le Bureau international féministe de renseignements pour les victimes de la guerre, qui a son siège à Lausanne, nous informe qu'un bureau analogue s'est fondé à Copenhague, sous la direction de Mme M. Münter.

Un appel émouvant nous est parvenu de Belgique, sous la forme d'une lettre adressée par Mme V. Cappé, secrétaire des Unions professionnelles féminines chrétiennes de Belgique, à Mme Giovanna, présidente de l'Union des Travailleuses catholiques de Genève. Une affreuse misère menace les ouvrières réduites au chômage complet de ce malheureux pays. « Il n'y a donc plus de travail, écrit Mme Cappe, pour nos ouvrières des filatures (150,000), des verreries, des peaux, des produits chimiques, etc. Les industries de luxe cessent d'exister par la force des choses : c'est la misère complète pour nos 40,000 dentellières et nos milliers de gantières dans les Flandres. Quant aux industries qui semblaient devoir se maintenir à cause de leur nécessité, comme celle du vêtement (70,000 ouvrières) et de l'alimentation (10,000 ouvrières), leur activité est considérablement ralentie. »

Mme Giovanna a aussitôt pris en main une souscription en faveur des ouvrières catholiques belges, victimes de la guerre, à laquelle nous souhaitons plein succès.

On lit dans le *Journal religieux de Neuchâtel et de la Suisse romande* :

« La plupart des pasteurs français n'ont pas eu de vacances et travaillent le double. Les femmes de pasteurs, surmontant les préjugés et leur timidité, se sont révélées prédicateurs. Quand leurs maris reviendront, ils auront à préparer leurs sermons avec soin, de peur que l'on ne vienne à regretter le temps des gracieuses suffrages. »

Est-ce qu'au moins la guerre aurait eu le résultat de faire tomber dans nos pays le tenace préjugé contre les femmes prédicateurs ? ... Tant mieux mille fois ! Mais qu'il ait fallu une guerre européenne pour faire entrer dans la pratique une chose aussi simple... c'est ce qu'on aura de la peine à comprendre au vingt-et-unième siècle !

Dans un débat sur la législation des îles Philippines, qui a eu lieu à la Chambre des Représentants des Etats-Unis, M. Mann, député de l'Illinois, proposa de supprimer, devant le mot « citoyen », celui de « masculin », et d'insérer, après le mot « il », le mot « elle ». Cet amendement, soutenu par M. Bryan (Washington) et M. Mondell (Wyoming), qui déclara que « les femmes philippines étaient les meilleurs hommes de l'île ! », a malheureusement été repoussé par 84 voix contre 58.

Choses de Hollande

I. Le Conseil néerlandais contre la guerre

(De notre correspondante particulière.)

Haarlem, le 12 janvier 1915.

Dans notre pays, la guerre a fait cesser presque toute activité suffragiste. Celle-ci ne reprend que peu à peu.

Il semble presque égoïste de s'en occuper en ce moment : tant de misères autrement cruelles réclament nos soins et notre temps. Mais la façon vraiment unique dont toutes les suffragistes ont mis la main à l'ouvrage a plus fait pour avancer nos idées que la propagande la plus active.

S'Imagine-t-on ce que cela signifie pour une nation de